

# Année 2018-2019

## du CP au CM2

### Ouverture des préinscriptions le 13 septembre 2018

---

#### 1- Fiche de demande de préinscription (1 par enfant) :

Vous avez la possibilité de retirer une fiche de demande de préinscription auprès du secrétariat de l'école à partir **du 13 septembre 2018** (187 rue Vendôme 69003 LYON). Elle est à remplir et à retourner au secrétariat. Vous avez aussi la possibilité de la télécharger sur le site de l'école [www.ecole-immaculee-conception.fr](http://www.ecole-immaculee-conception.fr)

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

Pour toutes les demandes, nous vous demandons de joindre les résultats d'évaluations de l'année précédente.

#### 2- Réception des demandes de préinscriptions et entretien avec le Chef d'établissement :

Tous les dossiers sont étudiés avec la plus grande attention. Si une place est disponible, les parents sont contactés par téléphone pour fixer le jour et l'heure d'un entretien avec le Chef d'établissement, Madame Agnès BORRET.

Cet entretien d'environ 45 mn (sans l'enfant, sauf demande du chef d'établissement) est l'occasion d'échanger sur les motivations de votre demande d'inscription, l'organisation et le fonctionnement de l'école, les projets de l'école (pédagogique, éducatif et pastoral), et enfin les particularités de votre enfant.

Les familles n'ayant pas de rendez vous (suite à l'envoi de leur préinscription) sont inscrites automatiquement sur liste d'attente, et sont appelées en fonction des places qui se libèrent. Il n'est donc pas nécessaire de rappeler l'établissement.

#### 3- Inscription définitive :

Au terme de cet entretien et en fonction du nombre de places dans la classe demandée, une réponse vous est donnée pour l'inscription de votre enfant.

Cette inscription est considérée comme définitive à réception du dossier **complet** :

- Photocopie du livret de famille (parents et enfant)
- Photocopie des pages de vaccinations
- Chèque d'acompte de 85 € (par famille) à l'ordre de "OGEC Immaculée Conception".

# Année 2018-2019

## Classes de Maternelles

### Ouverture des préinscriptions le 1er décembre 2018

---

#### **4- Fiche de demande de préinscription (1 par enfant) :**

Vous avez la possibilité de retirer une fiche de demande de préinscription auprès du secrétariat de l'école ou de la télécharger sur le site de l'école [www.ecole-immaculee-conception.fr](http://www.ecole-immaculee-conception.fr) à partir du **1<sup>er</sup> décembre 2018** (187 rue Vendôme 69003 LYON). Elle est à remplir et à renvoyer **uniquement par la poste** (cachet de la poste) avant le 8 décembre.

#### **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

Pour toutes les demandes, nous vous demandons de joindre les résultats d'évaluations de l'année précédente (sauf classe de PS).

#### **5- Réception des demandes de préinscriptions :**

Tous les dossiers sont étudiés avec la plus grande attention, et sont répertoriés selon l'ordre suivant :

1. Fratrie des familles déjà scolarisées à l'école.
2. Ordre d'arrivée des demandes de préinscriptions (cachet de la poste).
3. Domiciliation dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.
4. Domiciliation dans les autres arrondissements de Lyon.

#### **6- Entretien avec le Chef d'établissement :**

Si une place est disponible, les parents sont contactés par téléphone pour fixer le jour et l'heure d'un entretien avec le Chef d'établissement, Madame Agnès BORRET.

Cet entretien d'environ 45 mn (sans l'enfant, sauf demande du chef d'établissement) est l'occasion d'échanger sur les motivations de votre demande d'inscription, l'organisation et le fonctionnement de l'école, les projets de l'école (pédagogique, éducatif et pastoral), et enfin les particularités de votre enfant.

Les familles n'ayant pas de rendez-vous (suite à l'envoi de leur préinscription) sont inscrites automatiquement sur liste d'attente, et sont appelées en fonction des places qui se libèrent. Il n'est donc pas nécessaire de rappeler l'établissement.

#### **7- Inscription définitive :**

Au terme de cet entretien et en fonction du nombre de places dans la classe demandée, une réponse vous est donnée pour l'inscription de votre enfant.

Cette inscription est considérée comme définitive à réception du dossier **complet** :

- Photocopie du livret de famille (parents et enfant)
- Photocopie des pages de vaccinations
- Chèque d'acompte de 85 € (par famille) à l'ordre de "OGEC Immaculée Conception".